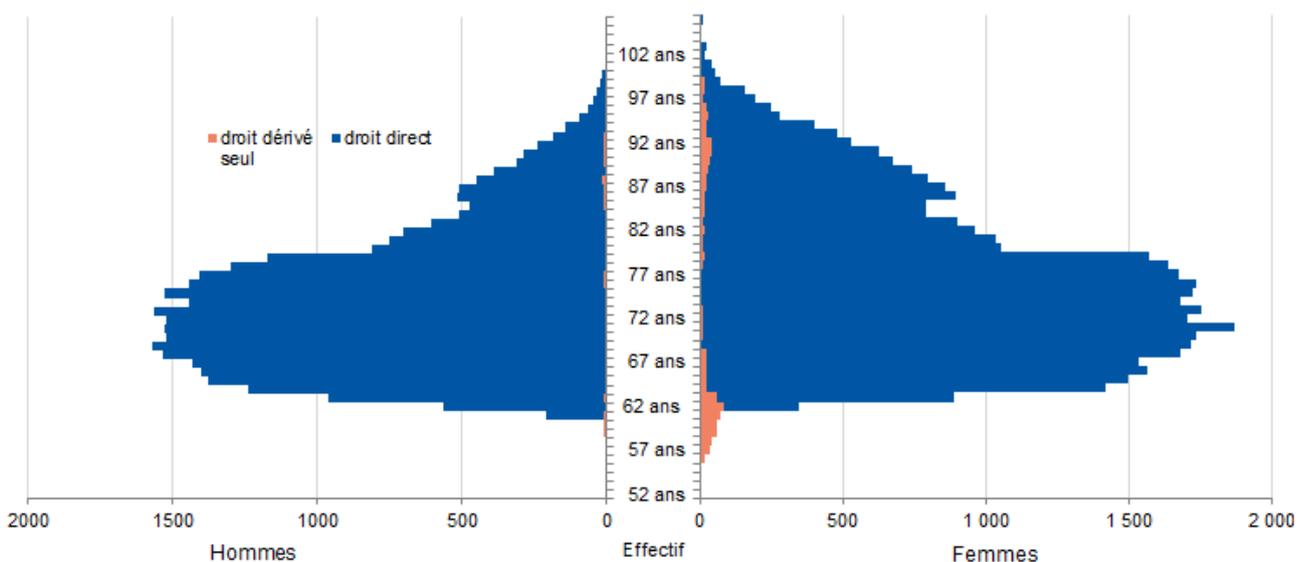


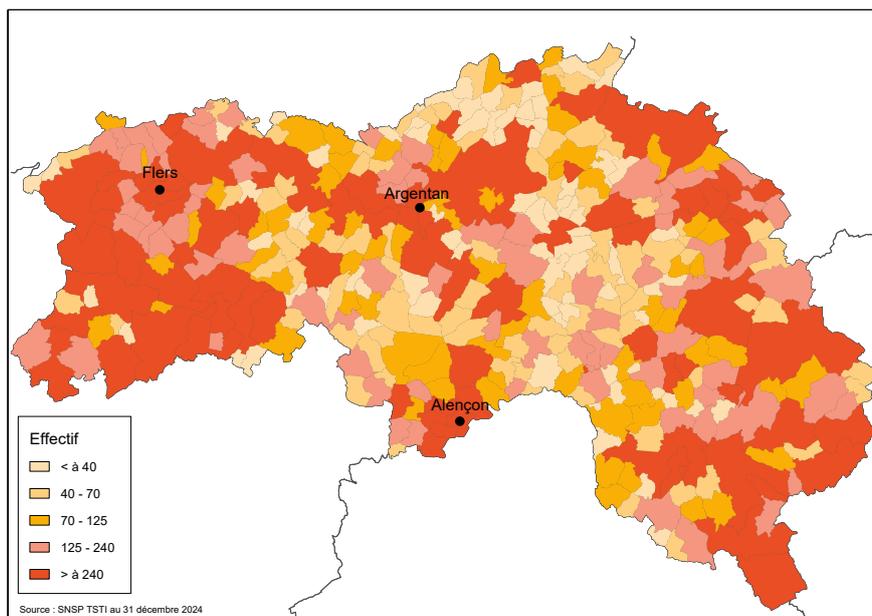
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 548	2 424	3 972
Droits directs (retraites personnelles)	1 315	1 470	2 785
Droits dérivés (retraites de réversion)	233	954	1 187
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	137	170	307
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	556	323	879
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	77,9 ans	75,2 ans	75,7 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	32 247	41 547	73 794
Retraités percevant un droit direct seul	30 506	29 627	60 133
Retraités percevant un droit dérivé seul	287	1 112	1 399
Retraités percevant les deux à la fois	1 454	10 808	12 262
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	3,3%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 193	6 503	18 696
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,7 ans	75,6 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 023 €	824 €	911 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	17,2%	43,8%	32,0%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Alençon			
Nombre total de retraités	2 484	3 870	6 354
Retraités percevant un droit direct seul	2 342	2 568	4 910
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	115	130
Retraités percevant les deux à la fois	127	1 187	1 314
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,0%	9,9%	10,7%
Flers			
Nombre total de retraités	1 487	2 251	3 738
Retraités percevant un droit direct seul	1 378	1 389	2 767
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	62	67
Retraités percevant les deux à la fois	104	800	904
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,2%	5,4%
Argentan			
Nombre total de retraités	1 480	2 212	3 692
Retraités percevant un droit direct seul	1 387	1 475	2 862
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	61	72
Retraités percevant les deux à la fois	82	676	758
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,9%	5,7%	5,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".